

Formation des secrétaires des services de santé au travail des établissements de santé

Dates	Publics concernés	Lieu de la formation	Montant des droits d'inscription
15, 16 et 17 juin 2022	Secrétaires des SST	Hôtel Voco 79-81 Av. du Maine 75014 Paris	900 €

Objectifs :

- Définir les attributions et missions des secrétaires en Santé au Travail,
- Apporter les notions générales qu'exige la spécificité de ses fonctions,
- Analyser les exigences de ses missions,
- Etudier et développer sa collaboration avec l'infirmier et le médecin du travail.

Intervenants :

Dr A. Rodriguez (MTPH, CH Agen-Nérac) et Dr A. Alvarez (MTPH, CH Montauban)

Programme : 20 heures

Mercredi 9h00-12h30 / 14h00-17h30

- Présentation et expression des attentes des participants
- Les missions du SST partie 1 : le suivi individuel en santé au travail :
 - ✓ le cadre réglementaire
 - ✓ le contenu : examens médicaux, examens complémentaires
 - ✓ la Surveillance Médicale Renforcée (SMR) et la Surveillance Individuelle Renforcée (SIR) : définitions, conséquences sur le suivi individuel
 - ✓ la fiche d'aptitude et l'attestation de suivi
 - ✓ les réalisateurs du suivi : médecin du travail (MDT), collaborateur médecin, Interne, infirmier(e) en santé au travail (IST)
- Le Dossier Médical en Santé au Travail (DMST) :
 - ✓ son contenu
 - ✓ les logiciels en santé au travail
 - ✓ la transmission du DMST et son archivage
- Le SST et ses correspondants dans l'hôpital : DRH, DS, DAM, Cadres et responsables de services, référents handicap, etc...
- Le rôle spécifique de l'assistant(e) médico-administratif(ve) (AMA) dans le cadre du suivi individuel

Jeudi**9h00-12h00 / 14h00-17h30**

- Les accidents de Travail (AT)/ Accidents de Service (AS) / Maladies Professionnelles (MP) / Maladies Contractées en Service (MCS) :
 - ✓ définitions,
 - ✓ déclaration,
 - ✓ reconnaissance, réparation, expertises, Commission de Réforme (CDR),
 - ✓ place du SST : déclarations, analyse, imputabilité, prévention ;
 - ✓ rôle spécifique de l'AMA
- Les missions du SST partie 2 : les actions en milieu de travail : risques professionnels et leur prévention :
 - ✓ risques présents dans la FPH
 - ✓ la place de l'employeur :
 - le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) et le plan de prévention
 - les attestations d'expositions
 - les facteurs de pénibilité
 - ✓ la place du SST :
 - les études de poste
 - les alertes
 - les conseils en prévention
 - les formations
 - la participation aux projets de prévention institutionnels et à leur évaluation
 - ✓ rôle spécifique de l'AMA et le nouveau métier d'assistant(e) de prévention (AP) dans les petits établissements)
- Echanges de pratiques/jeux de rôle

Vendredi**9h00-12h00 / 13h30-16h00**

- Les vaccinations obligatoires et recommandées :
 - ✓ la réglementation
 - ✓ la place du SST
 - ✓ le rôle spécifique de l'AMA
- Le SST et les instances institutionnelles :
 - ✓ le CHSCT
 - ✓ le CTE (et le futur CSE)
 - ✓ le CLIN
 - ✓ la CME
- Les congés de maladie : CMO, CLM, CLD, CGM
- Le Temps Partiel Thérapeutique
- Le Comité médical et le Comité Médical Supérieur
- Le secret médical, la confidentialité : définition, sanctions juridiques, responsabilité de l'AMA
- Echanges de pratiques/jeux de rôle
- Synthèse des 3 journées, évaluation de la formation